ATELIERS DU CISME À ANGERS

Partage de pratiques en région Ouest



À retrouver sur la page des Ateliers d'Angers :

▶ Pays de la Loire

(structure, statuts, objectifs, organigramme, représentativité...) par la Fédération Régionale des SSTI des Pays de la Loire.

▶ Normandie

(objectifs, méthodologie, actions, résultats...) par le Cisme Normandie.

► Ile-de-France

(actions, échanges, harmonisation des pratiques, indicateurs...) par la Fédération Régionale des SSTI d'Îlede-France. Pour leur dernière édition 2017, les Ateliers du Cisme ont réuni plus de 60 participants à Angers, pour la région Ouest. 12 interventions, portées par 9 Services, ont alimenté les 4 ateliers autour des 4 thèmes élaborés avec la région. Leurs supports de présentation et annexes peuvent être retrouvés en intégralité sur le site cisme.org / presanse.fr

Agir à l'échelle régionale

Les associations régionales de SSTI ont été constituées spontanément par leurs membres pour disposer avant tout d'une représentation dans un environnement institutionnel clairement structuré à l'échelle de la région. Associations d'associations, chacune avec son histoire a su se positionner comme un interlocuteur représentatif pour les Direccte, les Carsat, les partenaires sociaux.., notamment lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des Plan Régionaux de Santé au Travail. Au sein des Croct, elles œuvrent souvent en qualité de personnes qualifiées même si le collège des acteurs de la prévention serait plus indiqué.

Si l'objet statutaire commun à toutes est la représentation, d'autres objectifs peuvent mobiliser les associations régionales de SSTI comme la recherche d'harmonisation des pratiques (action en milieu de travail, fiche d'entreprise, suivi de santé, tableaux de bord, diagnostic

des besoins...) ou la mise en œuvre d'une communication cohérente sur le territoire pour les entreprises, les partenaires sociaux, les branches, la Direccte, la Carsat, l'Aract, etc. Le travail s'organise alors en mode projet et fait appel à différents acteurs des SSTI (Présidents, Directeurs, Membres de l'équipe pluridisciplinaires, Chargés de communication...). L'association permet également de mener ponctuellement des actions de prévention en commun (ex : la prévention de la désinsertion professionnelle en Ile-de-France). Des moyens d'animation des travaux sont également dégagés avec l'emploi de personnes dédiées.

L'activité des associations régionales de SSTI répond ainsi à un besoin de cohérence et facilite de fait le pilotage et la mise en œuvre des politiques de santé au travail. Elle se construit sur la légitimité des assemblées générales et des CA respectifs de ses membres qui sont représentés par leur Président.

L'identification du réseau Présanse offrira une reconnaissance accrue à ces associations régionales qui assurent le lien indispensable entre l'action territoriale et les concertations régionales et nationales.







Communiquer en interne et en externe

Avec les récents changements de législation impactant aussi bien l'organisation du SSTI que la relation avec les adhérents, le besoin en communication, interne comme externe, des SSTI, est de plus en plus identifié. L'Atelier a traité ici de campagnes de communication ponctuelles suite à un événement particulier (les nouveaux textes) comme du besoin d'entretenir des circuits de communication permanents entre salariés des Services et entre Services et entreprises adhérentes.

Dans leur stratégie de communication autour des nouveaux décrets, les SSTI ont décliné différents outils à différents publics, revenant sur le concept des « 4 missions » du Service, pour montrer aux professionnels du Service que la réforme se voulait porteuse de sens, tout en montrant, de façon pratique et technique, la réalité des missions côté adhérents. Des interventions audelà de ce cadre (dans les écoles RH, de management, parfois dans la presse) sont aussi possibles.

Le sujet de la communication numérique a également été abordé, en interne avec l'intranet des salariés, comme en externe avec les portails adhérents. Dans ce dernier cas, on note que, même si le site internet d'un Service propose un espace privé et du contenu régulier, il est beaucoup plus aisé d'y amener les adhérents via une lettre d'information envoyée directement par e-mail.

En communication interne, le besoin de rassurer les équipes est apparu comme primordial: les SSTI prennent ainsi le temps, avec des réunions du personnel, des rencontres entre collaborateurs... pour permettre une appropriation du nouveau fonctionnement par les membres du Service. Utilisant des schémas ou infographies fournies par le Cisme comme leurs propres versions, ils les ont déclinées en affiches sous-main pour bureau qui permet au salarié d'avoir l'information disponible à tout moment, et de la partager si besoin avec le salarié adhérent qu'il recevrait dans son bureau.

En effet, au-delà de ce thème même, les membres du SSTI sont les premiers vecteurs de la communication externe : experts et présents sur le terrain, ils ont l'opportunité comme la légitimité pour porter les messages de prévention auprès des entreprises et de leurs salariés.

La suite de la restitution des Ateliers du Cisme paraîtra dans le numéro de février prochain. ■



➤ Réforme de la médecine du travail : quelle communication ?

(mobilisation des équipes, information des adhérents, travail en réseau, évaluation...) par le PST 14.

▶ Communication externe: le développement de l'information des adhérents (développement de l'information de prévention, kit d'information, implication des équipes dans le message de prévention, focus site internet et communication numérique...) par le SSTRN.

▶ Intranet : vers une solution collaborative ?

(mise en place du projet « myinternet », enquêtes préalables, pré-requis, calendriers, fonctionnalités, gestion documentaire, annuaire, facteurs de réussite, résultats...) par le Service Pôle Santé-Travail de Lille.

Les Ateliers d'Angers 2017, c'est :

+ de 60 participants

12 interventions autour de 4 ateliers

